**Madame Sabine Weyand**  
Directrice générale  
**Direction générale du commerce et de la sécurité économique (TRADE)**

**Commission européenne**  
Rue de la Loi 170  
1000 Bruxelles  
Belgique

courriel: [Mate.KANDER@ec.europa.eu](mailto:Mate.KANDER@ec.europa.eu)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

**Objet : Interpellation sur la situation de Dang Dinh Bach, emprisonné pour son activisme en faveur de la justice environnementale au Vietnam**

Madame Weyand,

À la suite des informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous écrire pour attirer votre attention sur la situation alarmante de Dang Dinh Bach, avocat vietnamien spécialisé en droit de l’environnement, qui est emprisonné depuis quatre ans en raison de son engagement en faveur de la justice environnementale.

Le 24 juin 2021, M. Bach a été condamné à cinq ans de prison pour des accusations d’« évasion fiscale », lors d’un procès largement critiqué par les observateurs internationaux et les experts des Nations Unies. Les charges retenues contre lui sont considérées comme totalement fallacieuses et ont été qualifiées de harcèlement judiciaire en raison de son activisme. Malgré les appels de l’ONU, du département d’État américain et de nombreuses ONG, sa situation n’a pas changé.

M. Bach est un défenseur des droits des communautés vulnérables face aux dommages causés par des projets industriels au Vietnam. Son travail au sein du Centre de recherche en droit et politique de développement durable (LPSD) a été déterminant pour sensibiliser les populations aux enjeux environnementaux, et il a joué un rôle crucial dans la promotion des droits des victimes de pollution.

Les conditions de détention de M. Bach sont inhumaines. Il a été maintenu en détention préventive pendant sept mois sans pouvoir communiquer librement avec sa famille ou ses avocats. Son état de santé se dégrade et il subit des agressions physiques en prison. Cette situation est inacceptable et constitue une violation des droits humains.

En tant que Directrice générale de la Direction générale du commerce et de la sécurité économique de l’Union européenne, vous avez un rôle essentiel à jouer pour faire pression sur le gouvernement vietnamien afin qu’il respecte ses engagements en matière de droits humains, notamment dans le cadre de l’Accord de libre-échange entre l’UE et le Vietnam (EVFTA). Cet accord stipule clairement que le respect des droits humains et la protection de l’environnement doivent être des priorités pour les États signataires.

Je vous exhorte donc à agir pour la libération immédiate de Dang Dinh Bach et de toutes les personnes détenues arbitrairement pour avoir défendu des causes légitimes au Vietnam. Il est crucial que l’Union européenne montre son engagement en faveur des droits humains et de la justice environnementale, en prenant des mesures concrètes pour soutenir les défenseurs de l’environnement au Vietnam.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cette demande et, dans l’espoir d’une action rapide, je vous prie d’agréer, Madame Weyand, mes salutations distinguées.